

REUNION CM DU 7 MAI 2025

Sur convocation en date du 30 avril 2025, le Conseil Municipal s'est réuni, au Manoir, le 7 mai 2025.

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle FROMENT, Madame Jacqueline GUIMART, Monsieur Nicolas GUFFROY, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Madame Morgane DELY, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN, Madame Maryse CAUWET, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS

Était excusé : Monsieur David MUCHEMBLED a donné procuration à Madame Maryse CAUWET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur Maxime SIBILLE a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Avis sur la demande de déclaration d'utilité publique (DUP) et autorisation environnementale projet d'extension de la ZI est.

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que Monsieur le préfet par courrier en date du 14/03/2025 sollicite l'avis du conseil Municipal pour le projet d'extension de la ZI EST, notamment en ce qui concerne la demande d'autorisation environnementale mais également la déclaration d'utilité publique.

Monsieur le Maire précise que cette opération est suivie au niveau communautaire par les services de la CUA, et que la commune rend un avis consultatif repris dans le dossier de l'enquête publique.

L'étude d'impact du projet au niveau environnementale et le projet ont été mis à disposition du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet.

OBJET : Avis sur la demande de déclaration d'utilité publique (DUP) et autorisation environnementale projet de contournement de Tilloy Les Mofflaines

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que Monsieur le préfet par courrier en date du 02/12/2024 sollicite l'avis du conseil Municipal pour le projet de contournement de Tilloy Les Mofflaines, notamment en ce qui concerne la demande d'autorisation environnementale mais également la déclaration d'utilité publique.

Monsieur le Maire précise que cette opération est suivie au niveau communautaire par les services de la CUA, et départemental par les services du département et que la commune rend un avis consultatif repris dans le dossier de l'enquête publique.

L'étude d'impact du projet au niveau environnementale et le projet ont été mis à disposition du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet.

(Cf document)

Madame CAUWET indique qu'une voie communautaire de contournement va être créée, celle-ci permettra aux poids lourds de repartir directement vers l'autoroute et ainsi limiter l'impact sur la circulation.

Elle informe qu'une discussion avec la société Scapartois est en cours pour changer l'accès à l'entreprise et ainsi permettre aux camions d'emprunter la voie communautaire.

Monsieur le Maire indique qu'une discussion est engagée avec la SANEF afin de déplacer le péage de Fresne aux alentours de 2030.

Madame CAUWET ajoute qu'une discussion est également en cours concernant le passage à niveau de Saint Laurent Blangy, considéré comme dangereux.

Elle précise qu'un COPIL a lieu tous les 3 mois pour ce projet, l'enquête de trafic débutera fin mai et l'enquête publique vers septembre/ octobre.

OBJET : Appel à Manifestation d'Intérêt visant à la massification de la production d'énergie photovoltaïque sur le territoire communautaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a émis le souhait de rejoindre le groupement de commande communautaire pour la création d'ouvrage à usage de production d'énergie solaire.

Monsieur le Maire ajoute en s'appuyant sur la convention reprise en annexe qu'il convient désormais de désigner de manière formelle les bâtiments susceptibles d'accueillir les ouvrages photovoltaïques.

Après lectures des sites proposés dans le cadre de cette convention Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de finaliser ladite convention.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

OBJET : CAMPS ADOS 2025

Monsieur le Maire rappelle que, depuis plusieurs années, est organisé un camp ados pour les jeunes.

Le séjour sera ainsi réparti en deux semaines, du 05/07 au 19/07 dans les infrastructures du camping 'Les jardins de la mer » à Merlimont (pour une durée de six jours par séjour). Le nombre d'enfant concerné est de 24 et le coût moyen par enfant est estimé à 450.00€.

Une indemnité d'encadrement d'un montant de 400.00€ sera versé aux agents stagiaires et titulaires de la municipalité.

Monsieur le Maire ajoute que l'encadrement du séjour nécessite également le recrutement d'un animateur non titulaire diplômé.

Une participation financière d'un montant de 250.00€ par enfant Tilloysien et 450.00€ par enfant extérieur est demandée aux familles afin de couvrir une partie du coût du séjour.

Les devis de location des bungalows sont repris en annexe de la présente délibération.

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe de l'organisation de ce camp ados.

La délibération concernant l'organisation d'un « camp ados » pour l'été 2025 est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que le coût du camp est réduit par rapport aux années précédentes du fait du trajet plus court et du prêt des véhicules par le campus agricole.

OBJET : Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur l'octroi de subventions exceptionnelles :

Concernant l'AATD, Monsieur le Maire propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 300.00€ afin de palier à l'augmentation des charges de l'association et compte tenu du caractère social de son action.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Concernant le Lycée Agricole Monsieur le Maire informe qu'une manifestation festive se tiendra fin mai au sein de l'établissement. Afin de soutenir cette manifestation centrée autour de la musique, Monsieur le Maire propose l'octroi d'une subvention de 500.00€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Points divers :

Retour sur le voyage scolaire à Auschwitz :

Monsieur le Maire précise avoir reçu une lettre de remerciement pour la participation financière de la commune à ce voyage.

Il informe que des photos du voyage seront exposées lors de la cérémonie du 8 mai.

Point sur le Tilloy Football Club :

Monsieur le Maire indique que le projet de fusion avec le club de football d'Anzin-Saint-Aubin n'aura pas lieu, puisque certains parents d'enfants d'Anzin-Saint-Aubin y sont opposés.

Il précise qu'un contact avec le président de l'ASPTT d'Arras a eu lieu, et indique que l'assemblée générale du club est décalée au 6 juin.

Projet parcelle Style :

Monsieur le Maire donne un calendrier approximatif des travaux sur la parcelle :

- La démolition sera terminée vers le 1^{er} juin.
- Mise en concurrence pour l'AMO vers la mi-juillet
- Dépôt du permis vers le 15 septembre
- Lancement du marché vers le 15 novembre jusqu'au 15 janvier
- Contrôle de la préfecture qui prendra 1 mois, donc vers le 15 février.
- Lancement de l'ordre de service vers le 15 mars

Suite à la période électorale, Monsieur le Maire propose au Conseil d'aller jusqu'au dépôt du permis de construire et de laisser la future équipe continuer ce projet.

Monsieur le Maire indique avoir demandé à URBANIA de décaler la construction du bâtiment et de la cour afin de laisser une partie végétalisée (**Cf document**).

Il informe que le mur qui donne sur la salle de réunion est en mauvaise état et qu'il y aura des dépenses supplémentaires à prévoir pour la restauration de celui-ci.

Point sur la salle polyvalente :

Monsieur le Maire informe que le groupe froid de la salle ne fonctionne plus et que le devis effectué chez VDL pour son remplacement s'élève à 50 000€.

La séance est levée